



S'INSCRIRE

POUR S'INSCRIRE, IL FAUT

- Une pièce d'identité
- Une autorisation parentale pour les mineurs (disponible dans les médiathèques ou sur le site internet). Présence parentale obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Pour bénéficier de la gratuité, suivant les cas :

- carte d'étudiant pour les plus de 25 ans
- dernier avis de non imposition

TARIF NORMAL

- Adulte imposable 20 €

GRATUITÉ

- Moins de 25 ans
- Étudiant
- Adulte non imposable

L'ABONNEMENT

Sa validité est de un an à partir de la date d'inscription. L'abonnement est multi-supports et comprend trois catégories d'usagers : 0-11 ans, 12-15 ans, plus de 16 ans.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Espèces et chèques dans chaque médiathèque municipale, carte bancaire à Beaulieu, Carnot, Tarentaize, Terrenoire, Tréfilerie,

SERVICES AUX LECTEURS

Photocopie noir et blanc ou impression internet : 0,18 € la page

Accès internet gratuit pour les abonnés : 10 h/semaine (clé USB non autorisée)

Accès à SaintWiFi (Wifi gratuit) dans toutes les médiathèques

REPLACEMENT APRES DÉTÉRIORATION OU PERTE

Livre, texte lu, méthode de langue et CD remplacement
Liseuse + étui 210 €

- Liseuse seule : 175 €
- étui seul : 35 €

DVD 15 €

Revue 3 €

Carte d'abonné 2 €

PÉNALITÉS DE RETARD

Une pénalité est perçue pour tout retard. Le droit au prêt est suspendu.

Plus de 8 jours de retard	1 €
Plus de 22 jours de retard	3 €
plus de 36 jours de retard	6 €
plus de 50 jours de retard	12 €

Le dossier est ensuite transmis au Trésor Public.

FORFAIT POUR CHAQUE DOCUMENT NON RESTITUÉ (TRÉSOR PUBLIC)

Livre jeunesse, album, BD 12 €

CD, texte lu, partition, DVD (par unité) 15 €

Liseuse + étui 210 €

Livre adulte 20 €

Méthode de langue 40 €

Revue 3 €

mediatheques.saint-etienne.fr

LES CONDITIONS DE PRÊT

L'abonnement dans les médiathèques de Saint-Etienne vous permet d'emprunter des documents dans toutes les médiathèques du réseau.

Vous pouvez les rendre dans une médiathèque différente de celle où vous les avez empruntés.

LES EMPRUNTS

Vous pouvez emprunter jusqu'à vingt-cinq documents à la fois.

MAXIMUM AUTORISÉ PAR SUPPORT

- Livres 25
- BD 25 (sauf dans le bus jeunes : 15)
- Albums 25
- Langues étrangères 25
- Partitions 10
- CD 10
- Livres numériques (ebooks) 5
- DVD films 5
- DVD Documentaires 5
- Revues 4
- Textes-lus 4
- Méthodes de langues 2 (Durée de prêt : 6 semaines)
- Best-sellers 2 (Empruntables uniquement à Tarentaise, ni prolongeables, ni réservables)
- Liseuses 1 (Durée de prêt : 4 semaines, ni prolongeables, ni réservables)
- Réserve jeunesse 10 Documents maximum par carte collectivité

Chaque catégorie d'usagers (0-11 ans, 12-15 ans, plus de 16 ans) emprunte parmi les collections adaptées à son âge.

LA DURÉE DE PRÊT DES DOCUMENTS

Sauf mentions contraires, elle est de trois semaines.

Dans les bibliobus, la durée de prêt est variable suivant la périodicité du passage du bibliobus.

LA PROLONGATION

Sauf mentions contraires, et à condition qu'il ne soit pas réservé par un autre usager, vous pouvez prolonger une seule fois la durée de prêt du document emprunté.

La prolongation doit être effectuée avant l'échéance du prêt, dans les médiathèques ou par téléphone, ou encore à partir du site internet des médiathèques.